REM FORMATION

PERMIS T CDG (Théorie et Pratique)

2 jours 6 heures

Programme de formation

Public visé

Personnels salariés en entreprise susceptibles de conduire en zone « Coté Piste » sur les aires de trafic de Roissy CDG dans le cadre de son activité professionnelle.

Pré-requis

Détenir un permis de conduire valable sur le territoire français correspondant à la catégorie de véhicule susceptible d'être utilisé, comme prévu par le code de la route
- Détenir une attestation provisoire de réussite au permis T théorique d'ORLY de – de 30 jours ou un permis Trafic valide sur l'aéroport de Roissy CDG
- Détenir un Titre de Circulation Aéroportuaire Roissy CDGvalide avec le TRA minimum.
- Disposer d'un gilet haut visibilité.

Objectifs pédagogiques

- appliquer les règles de conduite et de circulation en zone côté piste de Roissy-CDG ;
- se repérer sur l'aire de manœuvre et les aires de trafic ;
- partager l'espace avec les avions, les véhicules et les piétons ;
- reconnaître les risques liés au souffle et à l'aspiration des moteurs, aux collisions et à l'incendie ;
- mettre ces règles en pratique au volant, sur ses propres zones de travail.

Description / Contenu

Formation théorique et pratique le même jour.

1. Théorie. Le module théorique présente les règles de conduite en zone aéroportuaire et l'environnement de la plateforme : aire de manœuvre et aires de trafic. Il apprend à partager l'espace avec les avions, les véhicules et les piétons, et sensibilise aux risques liés au souffle et à l'aspiration des moteurs, aux collisions et à l'incendie.
2. Pratique. La formation pratique se déroule sur les zones de travail des stagiaires, qui y appliquent ces mêmes règles au volant.

Modalités pédagogiques

- Modalités de la formation théorique : cours magistral en salle ou e-learning.
- Moyens : Tableau numérique, tablette support d'animation Vidéos.

- Formation pratique : mise en situation de conduite sur l'aéroport avec un ID buzz véhicule éléctrique
- Encadrement : Formateur habilité Permis T par Groupe ADP.

Moyens et supports pédagogiques



Modalités d'évaluation et de suivi

Modalités Accessibilité

Profil du / des Formateur(s)

NOTRE FORMATRICE DAMIENNE

Damienne accompagne depuis plus de 20 ans les agents d'exploitation, intérimaires et prestataires opérant sur la plateforme de Roissy-CDG. Spécialiste de la **formation à la conduite sur piste** et aux **règles de coactivité sur les aires de trafic.** Elle a conçu et animé les modules **Permis T** pour toutes les entités du groupe Transdev Aéroportuaire (passagers & fret), et assure également la **formation réglementaire sûreté 11.2.6.2**, centrée sur les risques liés à l'environnement piste.

Formatrice terrain aguerrie, elle connaît parfaitement les exigences opérationnelles d'ADP, les règles de circulation en zone côté piste, les contraintes liées à la co activité avec les aéronefs, et les obligations documentaires associées aux autorisations d'accès

Habilitation du formateur par les services d'ADP.

11/10/2026